



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

**Pour la réouverture des universités !
Pour la levée immédiate de l'interdiction de faire cours en présentiel !**

Le deuxième semestre de l'année universitaire dernière a été dispensé en distanciel ; l'essentiel du premier semestre de cette année aussi. Les conséquences en sont désastreuses : le « décrochage » des étudiants atteint des niveaux jamais vus, malgré le travail considérable que fournissent tous les enseignants pour essayer d'adapter comme ils le peuvent leurs cours à la situation qui leur est imposée.

La Ministre vient d'annoncer par un communiqué de presse le lancement d'une concertation sur l'organisation d'une réouverture progressive des Universités à partir du 4 janvier. Ce premier recul, après les annonces de Macron d'une réouverture après le 4 février, est à mettre sur le compte du tollé qu'elles avaient soulevé chez les étudiants et les personnels des Universités, choqués de voir le traitement particulier qui leur était réservé. Cette indignation rejoint celle déclenchée par le passage en force de la Loi de programmation de la recherche, et s'est exprimée dans les motions d'AG et les manifestations organisées contre cette dernière par l'intersyndicale FO-CGT-FSU-SUD-UNEF et Facs et labos en lutte.

Mais la « progressivité » de cette réouverture laisse la place à des scénarios qui entraînent de nouvelles et incompréhensibles inégalités. Castex s'est depuis exprimé, donnant le cadre de cette concertation : le 4 janvier, des « étudiants ciblés » pourront revenir en présentiel, le 20 janvier, les autres « si la situation sanitaire le permet ». Or, dans toutes les filières et à tous les niveaux, des étudiants sont relégués par l'enseignement à distance et l'isolement qu'il provoque. Faire le choix de quelques-uns qui bénéficieraient du retour en présentiel reviendrait à abandonner les autres. **Pour FO ESR, il faut que le Ministère lève immédiatement l'interdiction de faire cours en présentiel. La liberté pédagogique des collègues de choisir la manière d'assurer leurs enseignements doit être rétablie au plus vite.**

Pour ce faire, il est nécessaire de rouvrir tous les services, sans mettre en danger quiconque, notamment les salariés à risque, à qui le télé-travail doit toujours être proposé. Et le Ministère doit débloquer dès maintenant les moyens nécessaires pour que les jauges qu'il estimera nécessaires puissent être respectées sans que cela constitue une entrave aux études.

Après nous avoir parlé de deuxième vague pendant des mois, quand celle-ci est arrivée, rien n'était prêt dans les Universités, mis à part quelques caméras connectées et quelques tablettes. La campagne de recrutement 2020 a été aussi maigre que les précédentes. L'urgence n'est pas à l'achat de quelques gadgets mais à un plan de recrutement massif de personnels enseignants et non-enseignants sous statut, en commençant par la titularisation des contractuels. Depuis des années, organisations de salariés et d'étudiants dénoncent les manques chroniques de personnels et de locaux adaptés et réclament les dotations nécessaires à pour corriger cette situation ; rien n'a été fait, et c'est à ces salariés et étudiants que le Ministère le fait payer. Comble du cynisme, la Ministre présente la LPR comme une solution à la situation, alors qu'elle accroît toujours les financements sur projets au détriment des financements récurrents qui seuls permettraient de recruter, et vise à généraliser le recours aux contractuels.

FO-ESR revendique :

- la réouverture immédiate des Universités
- le droit pour tous les collègues de faire cours en présentiel dès maintenant s'ils le décident
- les moyens humains et budgétaires nécessaires à cette réouverture
- le recrutement de personnels statutaires à la hauteur de besoins qui ont été plus que jamais mis en lumière par la dernière période
- la non promulgation de la LPR et son abandon.

Montreuil, le 14 décembre 2020